

Communiqué de presse

Service de presse :
Olivier De Backer
Tél. : +32 2 509 04 06
Olivier.debacker@federale.be

Fédérale Assurance communique le rendement total 2024 de ses assurances-vie (branches 21 et 26)

En Belgique, 2024 a été marquée par la concurrence féroce sur le marché des solutions à court terme, chacun se battant pour sa part des milliards des bons d'État. Des taux d'intérêt garantis plus élevés ont été accordés par un certain nombre d'acteurs aux clients. C'est le cas de Fédérale Assurance, qui a également réussi à accorder une ristourne vie (participation bénéficiaire) pour Nova Invest 3Y, sa nouvelle solution de la branche 26. Pour les assurances épargne de la branche 21, l'assureur a aussi pu, comme les années précédentes, accorder une participation bénéficiaire à ses clients.

Nos rendements bruts totaux (taux d'intérêt garanti + ristourne vie*) 2024 pour nos solutions commercialisées** à ce jour :

Produit	Rendement brut 2023	Rendement brut 2024
Assurances épargne et investissement		
Vita Flex 44 (volet branche 21)	1,90 %	2,20 %
Vita Flex 44 Pension (volet b. 21)	1,90 %	2,30%
Opérations de capitalisation branche 26		
Nova Invest 3Y	-	3,00 %
Nova Invest (VIP)	0,95 % à 2,00 %***	1,10 % à 2,00 %***
2ème pilier		
F-Manager VIP (IPT)	1,90 %	2,00 %
Vita Flex 21 VAPZ	-	2,30 %

Lancement de Nova Invest 3Y

Fédérale Assurance s'est lancée dans la course aux milliards de bons d'État avec le lancement réussi de son nouveau produit : **Nova Invest 3Y**, une solution de capitalisation où le client effectue un dépôt unique lors de la souscription. Ce capital bénéficie d'un taux d'intérêt garanti pendant 3 ans. Lors du lancement, Fédérale Assurance a accordé à ses clients un taux d'intérêt brut de 2,85 %. Avec la ristourne vie (participation bénéficiaire) accordée, ce taux passe même à 3 % la première année !

À propos de Fédérale Assurance

Fédérale Assurance est un assureur mutualiste fondé en 1911 par un groupe d'entrepreneurs de la construction. Encore aujourd'hui, le secteur belge de la construction figure parmi ses groupes-cibles les plus importants.

Avec une part de marché totale pour les assurances vie et non vie de 1,7 % et un bilan consolidé total de 4,2 milliards € (2023), Fédérale Assurance figure parmi le top 15 des assureurs en Belgique*. Fédérale Assurance emploie 597,5 équivalents temps plein.

Plus d'info sur www.federale.be.

* Les règles régissant l'octroi des ristournes vie attribuées aux contrats sont définies dans les statuts de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie. Les ristournes vie évoluent dans le temps en fonction des résultats et des perspectives de l'entreprise d'assurances, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux obligations de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, faisant partie du groupe Fédérale Assurance. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur. Les statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.

** Ces rendements sont communiqués sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie du 13 mai 2025. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

*** 2,00 % pour les versements effectués à partir du 15 juillet 2023.

**** Source : Assuralia